



Bulletin de liaison n°7

Octobre – Novembre – Décembre 2012

EVI *Dendrelle*

Editorial

À la veille de fêter ses deux ans d'existence, le CRD arrive dans une phase importante de son cheminement. En effet, après la phase de constat, son premier programme d'actions doit être finalisé courant 2013. Celui-ci engagera les différents partenaires dans des réalisations concrètes de restauration et de protection des cours d'eau et de leurs abords pour les 3 prochaines années.

Ces différentes actions devront concorder avec les plans de gestion par sous-bassin hydrographique imposés par la Directive Cadre Eau. Pour rappel, le SPW a d'ailleurs soumis à enquête publique les projets de plans de gestion. Il vous reste encore jusque mi-janvier pour y réagir.

En collaboration avec plusieurs partenaires, la Cellule de Coordination a participé cet été à diverses activités : parmi celles-ci, la découverte de la Dendrelle depuis Ath jusque Termonde, la gestion de plantes invasives sur Silly, ou encore des actions d'animation sur Ath, Chièvres et Frasnes-lez-Anvaing. Un bref compte rendu de ces activités vous est présenté dans ce bulletin.

Bonne lecture !

L'équipe de la cellule de coordination du CR Dendrelle

Publication du
**Contrat
Rivière
Dendrelle**

SOMMAIRE:

- La Dendrelle de la source à l'embouchure
- Elaboration du 1er programme d'ACTIONS
- Gestion de la balsamine de l'Himalaya
- Animations estivales
- Enquête publique...donnez votre avis!
- Quelques nouvelles de nos partenaires
- Agenda et actualités

La Dendre de la source à l'embouchure

Le samedi 18 août, une journée de découverte de la Dendre a été organisée par l'asbl Escaut Sans Frontières, en collaboration avec De Milieuboot, De Waterkant ainsi que le Contrat de Rivière Dendre. Sous une chaleur caniculaire, les 45 participants venus de Flandre et de Wallonie ont ainsi pu découvrir la Dendre, d'abord en vélo depuis Ath jusqu'à Alost, ensuite en bateau jusque Termonde, à sa confluence avec l'Escaut. Un moyen agréable et relaxant pour acquérir des connaissances et échanger des informations.

Sur le parcours, 4 arrêts étaient prévus, au cours desquels certaines problématiques ont pu être abordées par les décideurs politiques locaux. Ainsi, Jean-Michel Flament, échevin des travaux à Lessines, et Guido De Padt, bourgmestre de Grammont, ont principalement insisté sur la problématique des inondations. De leurs côtés, Johan Stylemans, échevin de l'environnement et de la mobilité à Alost, et Piet Buyse, bourgmestre de Termonde, ont présenté l'intégration de la Dendre dans les centres urbains. La coopération entre wallons et flamands a été également soulignée à plusieurs reprises.

Un changement dans les priorités

L'émergence des associations « Escaut Sans Frontières » et « De Milieuboot » se situe dans les années 1980. À l'époque, la qualité de l'eau de la Dendre était à un tel point que toute vie avait quasiment disparu. Depuis, la situation s'améliore petit à petit. Malheureusement, une autre problématique, celle des inondations, devient de plus en plus récurrente.

En effet, de cette journée d'information et de rencontre, deux idées majeures ressortent. D'une part, nous constatons que la Dendre et son environnement se sont nettement améliorés ces dernières années. La Dendre est ainsi mieux perçue et celle-ci peut maintenant jouer pleinement son rôle dans la volonté de rendre les centres-villes plus attrayants.

D'autre part, en raison de ses crues de plus en plus

fortes, la rivière provoque également une certaine crainte de la part des riverains, frustrés devant la lenteur des mesures appropriées pour prévenir des inondations. Même si cela peut se justifier, l'intervalle entre les études, la planification et l'exécution est souvent jugé trop important.

Les points forts de l'amont : le caractère vert et le patrimoine historique et culturel

Tout au long de son parcours, la Dendre présente un caractère vert plus ou moins continu, interrompu seulement par quelques noyaux urbains concentrés, riches en monuments historiques. À titre d'exemple, citons la Tour Burbant à Ath, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, l'ancien hôpital d'Alost, ou encore la

maison communale de Termonde. Le folklore, dont certaines manifestations sont reconnues comme patrimoine culturel de l'UNESCO, est également très présent dans les villes de la Dendre.

Et qu'en est-il du patrimoine naturel ? Du côté wallon, notons les Bas-Prés de la Dendre ou encore la zone Natura 2000 « Vallées de la Dendre et de la

Marcq » à la confluence des 2 rivières. Du côté flamand, la Dendre est bordée de zones forestières humides telles que l'Osbroek, le Gerstjens, le Wellemeersen ou encore le Kapellemeersen, elles-mêmes entrecoupées par des prairies humides où viennent s'attarder de nombreux oiseaux d'eau.

L'activité industrielle d'Alost

À l'approche d'Alost, le facies agricole des bords de Dendre est peu à peu remplacé par une activité industrielle plus marquée, en particulier en rive gauche entre le Zeebergbrug et le Sint-Annabrug. En aval de la ville, cette zone industrielle se prolonge également, siège de nombreuses sociétés, dont certaines de renommée internationale comme la compagnie de construction Jan De Nul, utilisant la voie d'eau pour le transport des marchandises.



Premier arrêt à Lessines

En continuant à descendre vers l'Escaut, le paysage est de plus en plus caractérisé par les plaines ouvertes des polders avec le bétail comme seule exploitation économique. La gestion de l'eau y est d'une importance capitale.

La Dendre et sa navigation

Actuellement, le transport par bateau en amont d'Alost est devenu marginal. Ainsi, entre Grammont et Alost, le passage de bateaux de 300 tonnes est même rendu difficile en certains points en raison des virages serrés, de l'étroitesse de la voie d'eau, des ponts bas ou encore de l'envasement. Afin de réduire cet envasement, la Dendre wallonne a été draguée en 2010 afin de lui rendre son tirant d'eau de 1,90 m.

Dans un avenir proche, la capacité maximale des péniches sera augmentée de 600 à 1.350 tonnes entre Alost et Termonde, avec tous les aménagements fluviaux que cela comporte.

L'intégration de l'eau et de la rivière dans la ville

Avec l'amélioration croissante de sa qualité, la Dendre est de plus en plus considérée comme un atout majeur pour l'attractivité urbaine. De nombreux aménagements ont d'ailleurs été réalisés afin de mieux intégrer la rivière dans les centres villes. Par exemple à Grammont (renouvellement des quais), à Ninove (le pont Oeverstekskén et le parc régional), à Alost (le quartier de la gare) ou encore à Termonde (avec le projet « De Dender loopt »)... tous ces projets, dont certains sont encore en cours d'élaboration, montrent déjà de bons résultats.



Source : Escaut sans Frontières asbl - http://www.gs-esf.be/FR/ESF-groupe detravail_Dendre_comptesrendus.htm

Elaboration du 1^{er} programme d' ACTIONS

La fin de la phase de convention d'étude du CR Dendre approche à grands pas. Pour rappel, celle-ci, d'une durée de trois ans, doit aboutir à l'élaboration et la signature d'un programme d'actions (PA) engageant tous les organismes partenaires du CR Dendre. Celui-ci doit être remis au Service Public de Wallonie pour le 22 août 2013 au plus tard.

Comme base de travail à l'élaboration de ce programme d'actions, la cellule de coordination du CR Dendre, aidée par des bénévoles et des partenaires, procède à l'inventaire du réseau hydrographique de la Dendre et de ses affluents. Celui-ci permet notamment de dresser un constat des différents cours d'eau du bassin versant. Pour rappel, la priorité avait été mise sur les cours d'eau classés des communes adhérentes au CRD, ce qui représente environ 450 km de cours d'eau à parcourir. Cet inventaire est actuellement en voie de finition.

Une fois ce constat dressé, l'étape suivante consiste à définir les actions qui permettront la résolution des grandes problématiques ciblées. Cette étape se fera

de manière coordonnée et concertée entre les différents utilisateurs des cours d'eau représentés au sein du comité de rivière.

En termes de calendrier, cela signifie :

- **Fin décembre 2012** : finalisation de l'inventaire de terrain (prospection et encodage informatique).
- **Fin janvier 2013** : finalisation de la présentation de l'inventaire aux différents gestionnaires (SPW, Province et Communes) et proposition d'actions. En parallèle, diffusion de l'inventaire à tous les autres partenaires du CRD.
- **Février-mars 2013** : validation des points noirs de l'inventaire par les communes et province et enfin par l'assemblée générale du CRD.
- **Avril à juin 2013** : définition et approbation des actions dans lesquels s'engageront chacun des partenaires du CRD. Préparation et finalisation du PA pour présentation et validation devant l'AG (fin juin).
- **22 août 2013** : remise du PA 2014-2016 au SPW.

Gestion de la balsamine de l'Himalaya

Originaires du Népal, la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) fut introduite dans nos régions comme plante ornementale dans les années 1930. Bien acclimatée et appréciée pour ses fleurs rose vif, cette invasive envahit aujourd'hui notre environnement.

Balsamine et cours d'eau

La balsamine se reproduit par graines, qui se disséminent largement, transportées par les voies d'eau.

Très présente sur le bassin, cette plante colonise les berges des cours d'eau au détriment de la flore indigène. Elle dispose également d'un système racinaire très peu développé, ne favorisant pas le maintien des berges. De plus, étant annuelle, elle laisse celles-ci dépourvues de toute végétation en période hivernale, favorisant ainsi leur érosion.

Une première gestion à Silly...

Se disséminant d'amont en aval, la gestion de cette invasive doit suivre la même logique. C'est pourquoi une première campagne de lutte a été réalisée le long des ruisseaux de Gambermont et du Marais, affluents de la Sille.

Au total, ce ne sont pas moins de **3 km de cours d'eau et leurs abords** qui ont ainsi été débarrassés de cette plante.



Différentes techniques de lutte

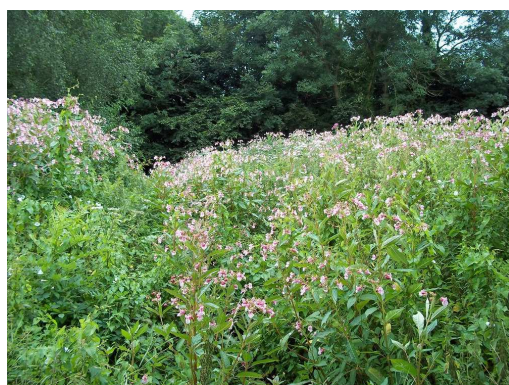
La gestion est assez facile à mettre en œuvre. L'intervention doit avoir lieu avant l'apparition des graines, fin juillet - début août.

En fonction de l'accessibilité du site et de la taille de la population, deux techniques de lutte ont été utilisées :

- L'arrachage manuel
- Le fauchage à ras du sol

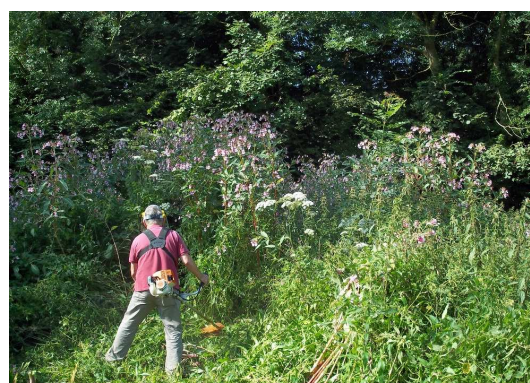


Ruisseau du Marais - arrachage manuel



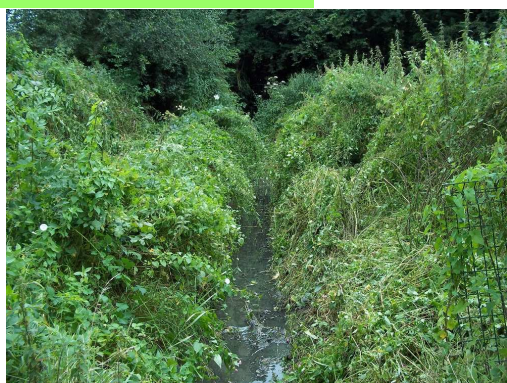
AVANT

Ruisseau de Gambermont



Berge gauche du ruisseau de Gambermont

APRES



La gestion devra être poursuivie durant 2 à 3 ans afin d'épuiser la banque de graines contenue dans le sol.

Merci aux bénévoles...

Une fois encore, le Contrat Rivière Dendre a pu compter sur l'aide précieuse d'une poignée de bénévoles : riverains et membres de la locale des CNB « *Entre Dendre et Senne* ».

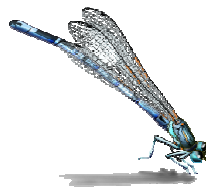
Animations estivales

Cet été, le Contrat de rivière a été sollicité par différents partenaires pour la réalisation d'animations pour les enfants.

Chièvres, Dans le cadre d'un camp de 3 jours organisé par le CRASEN, nous sommes allés, durant une journée, à la découverte du milieu aquatique. Le matin, les enfants sont allés à « la pêche aux macroinvertébrés ». Le but de l'animation était de leur faire découvrir la vie des différents milieux aquatiques qui s'offraient à nous. À savoir: la rivière, un étang de pêche et une mare naturelle. Les enfants ont ainsi pu comparer la diversité de ces milieux en observant et en identifiant les différents organismes récoltés.



Identification des macroinvertébrés



L'après-midi, nous avons enfourché nos bicyclettes et avons longé la Petite-Hunelle sur près 1,5 km. Lors du parcours, les enfants ont mis en évidence les différentes atteintes liées au cours d'eau: rejets, déchets, plantes invasives... Différents échantillons d'eau ont été prélevés pour une petite analyse (odeur, couleur, écume). Enfin, l'ensemble des données récoltées au cours de cette journée leur a permis de dresser le bilan écologique de la rivière.



Frasnes, Dans le cadre des plaines de jeux organisées par la commune, les enfants sont allés à la découverte de Frasnes-les-bassins (anciens bassins de décantation) et de ses habitants. Au programme: pêche, observation et identification des macroinvertébrés et petite balade ornithologique. Les enfants ont été émerveillés par la diversité qu'offre le site ainsi que par l'observation à longue vue des grèbes à cou noir qui, par leurs huppées auriculaires jaunes et leurs yeux rouge vif, en ont fasciné plus d'un !



Grèbes à cou noir

Ath, Journée de découverte des habitants de la mare pour les enfants participant au stage d'été organisé par la ferme pédagogique (Ferme pilote). Lors de la première animation, nous nous sommes plongés dans l'univers naturel et sauvage du Bassin Ninie. Les enfants ont pu créer leur palette de couleur en se servant uniquement des éléments naturels (végétaux, terre, fleurs...). Une grande diversité d'organismes a été observée: têtards de crapaud, notonectes, gerris, limnées, larves de libellules, larves d'éphémère...

La seconde animation s'est déroulée autour de la mare de l'école Condorcet où les enfants ont pu y observer des larves de triton.

Par ces différentes animations, nous avons sensibilisé **88 personnes** à l'écologie et au respect des milieux aquatiques.



DONNONS VIE A L'EAU !

Projets de plans de gestion

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du **11/06/2012 au 18/01/2013 inclus.**

VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS PROPOSÉES POUR PROTÉGER NOS RIVIÈRES, NOS FLEUVES ET EAUX SOUTERRAINES.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : **eau.wallonie.be.**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à **eau@spw.wallonie.be**, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

IMPORTANT

UNE SÉANCE DE CLÔTURE
SERA ORGANISÉE DANS
VOTRE COMMUNE

Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

ENQUÊTE PUBLIQUE



Wallonie

Donnez-nous votre avis !

Quelques nouvelles de nos partenaires

CNB, une nouvelle section régionale

La Société Royale « Cercles des Naturalistes et Jeunes Naturalistes de Belgique (CNB) » ayant son siège à Vierves-sur-Viroin, a adopté une politique de décentralisation de ses activités nature.



Dans cette optique, la section « **Entre Dendre et Senne** » a été créée, couvrant les entités de Silly et Enghien ainsi que les anciennes communes de Bois-de-Lessines, Ollignies, Papiognies, Lombise, Rebecq et Bierghes.

Les principaux objectifs de cette nouvelle section seront de promouvoir la région et ses beautés naturelles ainsi que de sensibiliser le public à l'écocitoyenneté par des activités nature comme des excursions guidées, des conférences ou encore des projections.

Les CNB « Entre Dendre et Senne » s'investiront également dans des actions de protection et de gestion, avec d'autres associations locales ou régionales poursuivant le même objectif.

Cette nouvelle association a récemment introduit une demande d'adhésion au Contrat Rivière Dendre dont l'approbation devra être votée par le Comité de rivière lors de la prochaine assemblée générale.

Personnes de contact :

Georgette Beljonne : 068/551319 ou 0477/452283

Michel Carton: 068/568989 ou 0474/552674

Jacqueline Delforge : 02/3955456 ou 0497/831365

Joëlle Eykmans : 054/580681 ou 0475/906172

Jean-Claude Hennart : 02/3954205 ou 0474/657154

Un PCDN à Frasnes-lez-Anvaing

Frasnes-lez-Anvaing élabore son Plan Communal de Développement de la Nature...

Voici plus de quinze ans que la Commune de Frasnes-lez-Anvaing mène sur son territoire des actions en faveur de la nature, comme l'attestent la gestion raisonnée des bords de routes par un fauchage tardif annuel, l'aménagement d'accès pour les chiroptères dans les toitures des églises à travers l'Opération Combles et Clochers, la distribution d'arbres indigènes aux citoyens, la lutte contre les espèces invasives, ou encore la reconstitution d'un

réseau d'habitats favorable aux pollinisateurs par l'intermédiaire du Plan Maya.

Toutefois, les élus frasnois veulent depuis 2012 franchir un cap supplémentaire en matière de biodiversité, par la mise en œuvre d'un **Plan Communal de Développement de la Nature** (PCDN).

L'outil précité ambitionne de réunir et de fédérer tous les acteurs locaux qui éprouvent un intérêt manifeste pour l'environnement, dans le but de les amener à travailler ensemble (= **transversalité**) et de coordonner à l'avenir les initiatives à réaliser en faveur de la nature et de la biodiversité (= **efficacité**).

C'est à ce titre que de nombreux citoyens volontaires, rejoints par des membres du Parc naturel du Pays des Collines, du CRIE de Mouscron, des Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys, de l'OREE du Pays des Collines, des Guides-Nature des Collines ou encore des Marcheurs du Mercredi, unissent désormais leurs compétences et réfléchissent collectivement à une série de projets visant à restaurer, voire développer, la biodiversité sur le territoire communal.

Par conséquent, l'originalité et la force d'un PCDN reposent sur le fait que les idées à concrétiser émanent directement des partenaires qui y sont associés.

Le PCDN de Frasnes-lez-Anvaing, actuellement en construction, se compose en quatre groupes de travail thématiques, que sont le GT Réseau écologique et aménagement du territoire, le GT Chemins et sentiers, le GT Maya et jardins au naturel et le GT Cours d'eau et zones humides.

Vincent Golabek - Coordinateur local du PCDN de Frasnes

Tel : 069 / 87.16.66

Email : pcdn.frasnes.lez.anvaing@gmail.com



Agenda et actualités

Le mercredi 21 novembre

Assemblée générale du Contrat Rivière Dendre

À 18h, à la salle de Normandie, Place communale de Silly.

Le samedi 24 novembre

Journée de gestion de l'étang Gros-Pierre

Organisation : CRASEN asbl

Rendez-vous à 10h, Ruelle Gros Pierre.

Plus d'info www.crasen.be

Le vendredi 30 novembre

Colloque « Directive Cadre Eau »

Ce colloque est destiné à faire le point sur la Directive-Cadre sur l'Eau et ses directives-filles ainsi que leur mise en œuvre en Wallonie et la situation dans des Etats voisins.

Lieu: Palais des Congrès,
Place d'Armes, 1 à Namur

Plus d'info www.cesw.be



Soyez tenu informé de l'actualité et des prochaines activités, en vous inscrivant à l'Evidendre via notre

site internet

www.contratrivieredendre.be

De novembre à février

Recensements hivernaux des oiseaux d'eau

Le but de ces recensements est de contribuer à la connaissance et à la conservation des espèces et de leurs habitats. Si vous souhaitez participer à ces recensements sur un plan d'eau ou un cours d'eau près de chez vous, contactez directement Mathieu Derume (mathieu.derume@belgacom.net). Plus d'info sur www.aves.be



Pour nous contacter :

Contrat Rivière Dendre asbl
Rue de l'Agriculture, 301
7800 Ath



0483/043.477

0483/043.478



crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be



Les partenaires du Contrat de Rivière Dendre :

Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle : Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW - DGO3), Province de Hainaut, Communes de Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines, Silly, Action Nature asbl, Amitiés Marcquoises asbl, Association Nature et Protection des Espèces Menacées (ANPEM asbl), Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut (CARAH asbl), Centre Régional du Développement Durable asbl, Choc Nature asbl, Comice Agricole d'Enghien, Comité de Défense du Cadre de Vie de Lens, Conseil Supérieur Wallon de la Pêche, Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel (CRASEN asbl), Enghien Environnement asbl, Escaut Sans Frontières asbl, Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, Floridienne Chimie sa, Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA asbl), HÖGANÄS Belgium sa, Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidentale (IPALLE), Locale Ardenne & Gaume asbl, Locale Nature et Progrès des Collines, Nitrawal asbl, Parc Naturel du Pays des Collines, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Wateringue de la Dendre Occidentale, Wateringue du Quesnoy.

Editeur responsable :

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath

Tel : 0483 / 043 477 - 0483 / 043 478

Email : crdendre@gmail.com

www.contratrivieredendre.be

Avec la participation de :

